Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Oubli inscription France Travail

Par Loulou8426

Bonjour,

Lors de l'inscription, je me vois avoir mis mes emplois réalisés depuis 2019.

Étant donné que j'ai fait de l'alternance, j'ai bien travaillé.

Mais voilà je me vois refuser les allocations chômage.

J'envois donc une réclamation.

Le conseiller me dit que j'aurai dû mettre au moment de l'inscription je devais déclarer les périodes d'emploi.

Il est mentionné par la suite : "La décision de rejet est donc remise en question et votre dossier et en attente d'une nouvelle étude".

J'aurai voulu savoir ce que vous compreniez ? S'ils allaient effectuer une modification ou pas sachant que je ne peux pas renvoyer de réclamation comme c'était ma première.

Le conseiller m'a dit qu'il avait bien les documents précisant les heures travaillées de telle date à telle date + document attestation fin de travail). Et qu'il n'était pas nécessaire de lui renvoyer les documents qu'il avait déja.

Mais pensez-vous que pour une erreur informatique ils peuvent me refuser mes droits aux aides (ARE) sachant que je sors d'1 an d'alternance et que je pensais avoir rempli.

Sachant qu'il est à comprendre que je suis en recherche d'emploi et que ce n'est pas une situation favorable pour moi. Cette aide est ce qui me permet de financer mon loyer.

Voilà peut être que je stresse à tort ou non. Mais je ne sais pas si ce message indique une régularisation de mon dossier (ils vont modifier de leur côté) ou bien est-ce un refus catégorique de leur côté ?

Louis

Par kang74

Bonjour

Seul France travail aura la réponse : ils ont le dossier , ils l'étudieront et vous donneront une réponse .